

Contact presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@cg01.fr
www.ain.fr

Aménagement de la RD 1075 : une démarche éco-responsable

DÉVELOPPER
nos territoires

mon
Département,
100%
essentiel

Visite de chantier

Vendredi 18 novembre 2011

L'aménagement de la RD 1075 entre Bourg-en-Bresse et la Vavrette se poursuit ...

L'aménagement de la RD 1075 entre Bourg-en-Bresse et la Vavrette, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général de l'Ain, vise à mettre en sécurité cet axe, en supprimant les accès directs et en rabattant les voies adjacentes vers des carrefours giratoires. La section entre les Douvres et les Arcuires d'une longueur de 1,3 km est actuellement en cours de chantier.

> Les objectifs

- sécuriser l'entrée sud de Bourg-en-Bresse depuis l'échangeur autoroutier de Bourg sud (A40),
- relier cet échangeur aux autres échangeurs via la RD 1075 et les rocade de Bourg-en-Bresse,
- assurer une plus grande fluidité du trafic,
- desservir par des carrefours aménagés et des contre-allées les principaux pôles générateurs de trafic situés à proximité de cet axe.

> Caractéristiques techniques de la section

- mise à 2 x 2 voies de la RD 1075 avec réalisation d'un ouvrage sur la Leschère,
- raccordement des voies communales 8 et 203 au giratoire des Douvres pour supprimer les intersections,
- construction d'un ouvrage sous la future 2 x 2 voies et d'un deuxième ouvrage sur la Leschère pour rétablir la voie communale 203,
- aménagement de la RD 1075 actuelle comme voie de desserte pour les riverains, entre le giratoire des Arcuires et la voie communale 203,
- réalisation de 3 écrans acoustiques.

Une démarche éco-responsable

Le Conseil général de l'Ain s'est lancé dans une démarche d'Agenda 21. Il a fait le choix d'intégrer davantage le développement durable dans chacune de ses politiques. Par ailleurs, dans le cadre de la convention d'engagement volontaire des acteurs départementaux de l'Ain pour la conception, la réalisation et la maintenance des infrastructures routières, voiries et espaces publics urbains signée le 8 novembre 2010, le Département privilégie la mise en œuvre de produits prenant en compte le développement durable et les orientations du Grenelle de l'Environnement. C'est dans cette optique que l'aménagement de la RD 1075, entre Bourg-en-Bresse et la Vavrette, a été envisagé.

Ainsi, pour les travaux de la RD 1075, deux produits ont été mis en œuvre :

- des mâchefers d'incinération des ordures ménagères,
- des enrobés tièdes.



> Les mâchefers d'incinération des ordures ménagères

Afin d'économiser les matériaux issus de carrières, il a été utilisé en remblais des mâchefers d'incinération des ordures ménagères provenant de l'usine de déchets de Bellegarde-sur-Valserine.

Ces remblais ont été déposés sur une hauteur de 3 m, soit un volume de 10 000 m³.



> Les enrobés tièdes

Dans les prochains jours, 10 800 tonnes d'enrobés tièdes auront été utilisés sur ce chantier. Ces enrobés, dont la température de fabrication a été réduite de 50°C, permettent de réduire de 30% à 40% la consommation énergétique nécessaire à l'élaboration du produit et de diminuer d'environ 40% les rejets de gaz à effet de serre.

Les entreprises ayant travaillé sur la section Arcuires / Douvres

- **Démolition** : Famy
- **Ouvrages sur la Leschère et passage inférieur de la voie communale 203** : groupement RTP / Socatra / Falaise / DFC Battage / Eurovia Alpes
- **Terrassements** : groupement Quintoli / Famy / Val TP
- **Ecrans acoustiques** : Aximum grands travaux
- **Assainissement, chaussées, glissières** : Eurovia Alpes

Coût prévisionnel de l'aménagement de la section Arcuires / Douvres (hors giratoires)

- **8 500 000 € TTC dont 7 355 000 € TTC de travaux**
- **Financement** :
 - État (40%),
 - Région Rhône-Alpes (30%),
 - Département de l'Ain (18%),
 - Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (10%),
 - Communauté de communes de la Vallière (1%),
 - Communauté de communes Bresse-Dombes-Revermont (1%).

Prochaines étapes

- mars 2012 : basculement de la circulation de la RD 1075 sur deux nouvelles voies.
- mai 2012 : mise en service complète de la voie communale 203
- novembre 2012 : mise en service complète de la 2 x 2 voies.